

## Pied-de-nez au Suroît : le Québec a du vent à revendre

**Montréal, mardi 20 avril 2004** – Selon une étude rendue publique aujourd'hui par la firme Hélimax énergie, le plus important consultant indépendant et spécialisé en énergie éolienne au Canada, le Québec dispose d'un potentiel éolien gigantesque, à des prix concurrentiels avec les autres filières.

Dans le cadre des audiences publiques de la Régie de l'énergie sur la sécurité énergétique du Québec, l'Association canadienne de l'énergie éolienne (ACÉÉ), le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) ainsi que le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE)<sup>1</sup> ont commandé une étude sur le potentiel éolien du Québec.

L'étude révèle que le Québec dispose d'un potentiel éolien technique jugé économiquement viable à court et moyen termes d'environ 100 000 MW pouvant être installés à moins de 25 km des lignes existantes de transport d'électricité. Selon Hélimax, une telle production équivaut à un parc de centrales thermiques de 35 000 MW.

« Le vent va bientôt tourner dans le secteur de l'énergie au Québec », a spontanément lancé Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, en constatant les résultats de l'étude. « L'ampleur du potentiel réalisable contredit la thèse voulant que la production thermique d'électricité soit la « moins pire » des solutions. En plus du potentiel d'efficacité énergétique, la filière éolienne offre des opportunités indéniables tout en limitant les impacts environnementaux. »

« Nous savions depuis longtemps que le Québec était assis sur une vraie mine d'or éolienne. Nous en avons aujourd'hui la démonstration avec les résultats de cette étude, la plus exhaustive jamais réalisée au Québec. Cela prouve que nous n'avons pas besoin du Suroît », a déclaré Steven Guilbeault, directeur de Greenpeace et président du ROEE.

Pour Daniel Charrette, membre directeur de l'ACÉÉ : « C'est une excellente nouvelle, dès maintenant nous pourrions déployer géographiquement l'énergie éolienne partout sur le territoire, là où il y a des lignes de transmission et aussi près des centres de consommation. Nous pourrions alors utiliser les grands réservoirs hydrauliques comme accumulateurs d'énergie, après tout, l'éolien et l'hydroélectricité ne forment-ils pas le couplage idéal ? »

L'étude démontre également que le développement de la filière éolienne n'est pas limitée à la Gaspésie puisque plusieurs régions du Québec disposent de grands gisements éoliens dont la Montérégie, le Bas St-Laurent ainsi que la Côte-Nord qui détient à elle seule près du tiers du potentiel.

Sur un horizon de 25 ans, l'étude met en lumière que la mise en service de seulement 4 000 MW d'énergie éolienne installée créerait 62 000 emplois directs et indirects et générerait des investissements totaux de près de six milliards de dollars.

- 30 -

### Pour plus de renseignements :

Philippe Bourke, RNCREQ, cell. : (514) 791-7022

Daniel Charrette, ACÉÉ, cell. : (514) 776-9979

Steven Guilbeault, Greenpeace/ROEE, cell. : (514) 231-2650

Richard Legault, Hélimax, cell.: (514) 924-2175

---

<sup>1</sup> Le ROEE est composé des sept groupes suivants : Greenpeace, le Mouvement au Courant, ENvironnement JEUnesse (ENJEU), l'Union pour la conservation de la nature (UQCN), le Comité Baie James, la Fédération québécoise du canot et du kayak et le Regroupement pour la surveillance du nucléaire.